

Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI (sera renommé Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI) Série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI (sera renommé Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI) que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou téléphonez Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bnc.ca/investissements.

Le fonds offre des séries par voie de placements privés depuis le 27 juin 2005 et par voie de prospectus depuis le 30 octobre 2015.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 10 décembre 2018, Gestion d'Actifs Goldman Sachs L.P. et BNY Mellon Asset Management Canada Ltd. (« BNY ») deviendront les sous-gestionnaires de portefeuille du fonds. À compter de la même date, BNY retiendra les services de Newton Investment Management (North America) Ltd. à titre de sous-gestionnaire de portefeuille. À compter du ou vers le 5 décembre 2018, le fonds sera renommé Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC773 (\$ CA) NBC774 (\$ US)	Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Date de création de la série :	16 novembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Trust Banque Nationale inc.
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2018 :	632,4 \$ millions	Sous-gestionnaire de portefeuille :	Westwood International Advisors Inc., Aberdeen Asset Management Inc. (voir encadré ci-haut)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Sans objet, la série est nouvelle	Distribution :	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires d'émetteurs situés dans des marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2018)

1. Tencent Holdings Ltd.	4,2 %
2. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	3,6 %
3. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,1 %
4. Samsung Electronics Co. Ltd., actions privilégiées	2,9 %
5. AIA Group Ltd.	2,5 %
6. Tata Consultancy Services Ltd.	2,1 %
7. China Resources Land Ltd.	2,0 %
8. Fomento Economico Mexicano SAB de CV, CAAÉ	1,9 %
9. Anhui Conch Cement Co. Ltd., catégorie H	1,9 %
10. Public Bank Bhd.	1,7 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	25,9 %
Nombre total de placements :	113

Répartition des placements (au 30 septembre 2018)

Répartition géographique	Répartition sectorielle	
Inde	Finance	23,4 %
Chine	Technologies de l'information	18,5 %
Hong Kong	Consommation discrétionnaire	12,7 %
Corée du Sud	Biens de consommation de base	9,9 %
Brésil	Matériaux	8,7 %
Mexique	Industrie	6,9 %
Autres pays	Immobilier	5,7 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	Énergie	5,0 %
	Services aux collectivités	2,9 %
	Télécommunications	2,8 %
	Santé	0,4 %
	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

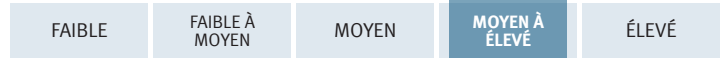
La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série F du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série F du fonds, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série F car ses titres sont placés aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour la Série F, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés émergents.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Vous devez verser à la société de votre représentant des frais annuels en fonction de la valeur des actifs de votre portefeuille plutôt que des commissions ou frais sur chacune des opérations d'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,85 % et les frais d'administration fixes représentent 0,25% de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI ne verse aucune commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des titres de la Série F.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les trente (30) jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Frais de comptes à honoraires	La Série F n'est offerte qu'aux épargnants ayant conclu une entente avec la société de représentants prévoyant que les frais seront versés directement à celle-ci. Ces épargnants versent à la société de représentants une rémunération annuelle en fonction de la valeur de leurs actifs.	
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec BNI ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082
1100, boul. Robert-Bourassa, 10^e étage Sans frais : 1 888 270-3941
Montréal (Québec) Courrier électronique :
H3B 2G7 investissements@bnc.ca
www.bnc.ca/investissements

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.